

Compte Rendu
Conseil de l'École d'Économie de la Sorbonne
21 Novembre 2018

Relecture par Mireille CHIROLEU-ASSOULINE

Ordre du jour du Conseil de l'EES :

- 1/ Informations de la direction
- 2/ Vote sur les CR des CEES du 24 septembre et du 15 octobre 2018
- 3/ Budget
- 4/ Campagne emplois
- 5/ Divers

Étaient présents :

Bertrand WIGNIOLLE (parti à 11h45)

Ariane DUPONT

Rémi BAZILLIER (arrivé à 9h46)

Jérôme GLACHANT

Nathalie SIGOT

Nicolas JACQUEMET

Mireille CHIROLEU-ASSOULINE

Nicolas CANRY

Marie SALOGNON (arrivée à 9h44)

Benoît RAPOPORT

Patricia VORNETTI (arrivée à 9h29)

Fabrice LENSEIGNE

Nabil MOUSSAOUI

Morgan HULL-BROUSMICHE

Dominique GEMAIN-HAGUY

Cantien COLLINET (arrivé à 9h36)

Florent GABOURG

Samuel OSENAT

Étaient excusés et représentés :

Agnès BENASSY-QUERE

Catherine DOZ

Pierre KOPP

Isselmou OULD BOYE

Béatrice BOULU-RESHEF

Jean-François CAULIER

Isabelle HIRTZLIN

Lorenzo CASSI

Philippe FERREIRA

Loïc SOREL

Stéphane DOUARD

Clotilde FREY

Marie JALLOT-COLOMBEL

Étaient absents et non représentés :

Maria BAS

Claire PIGNOL

Mehdi MESSAOUDI

Invités permanents – non votants :

Yannick BLÉMAND

Marie-Michèle LADJYN

Anna KRYKUN

Sandra DRANE

Isabelle SALMERON

Invités non-votants: Néant

Début de la séance : 9h17

1. Informations de la direction

A- Des journalistes de France Inter, de RTL et de l'AFP sont venus lundi 19 novembre rencontrer les étudiants admis dans le parcours Oui Si et s'informer sur les modalités du dispositif mis en place par l'EES. Ils ont participé à un des cours. Dans le cadre des Oui Si, comme il y a une partie consacrée au théâtre, les étudiants iront au théâtre le 7 décembre. Une invitation a été lancée aux élus étudiants en raison de la disponibilité de quatre places.

B- Le vote en conseil d'administration sur les capacités d'accueil en L3 à l'EES a été reporté au 13 décembre et une explication a été demandée sur la baisse de la capacité d'accueil. La diminution s'explique par le fait que 21 TD ont été prévus dans le cadre de la nouvelle accréditation 2019-2024. L'EES diffusera ultérieurement une note détaillée à l'ensemble des personnels.

C- Concernant la journée sur l'Économie du Bien-être et de la Justice Sociale, on peut déplorer la faible participation étudiante, par rapport au nombre d'inscrits. Il faudra revoir l'organisation d'une prochaine journée, en essayant de mobiliser les étudiants davantage le jour de l'événement (ils s'étaient massivement inscrits). Un point a été fait sur les actions de soutien à la recherche portées par l'EES, notamment sur cette journée sur l'Économie du Bien-être. La journée visait un large public, étudiants, personnels administratifs, alumni... Le programme a été construit en accord avec les directeurs d'équipes de recherche de PjSE, CES et PHARE. La conduite de ce projet a reposé sur l'engagement de tout un chacun. Un bilan de cette journée est en cours pour explorer des voies d'amélioration pour la prochaine édition ou les événements similaires à venir. Par ailleurs, une restitution de cette journée est prévue et sera accessible à tous en tant que ressource pédagogique.

D- Les maquettes des DU sont en préparation et seront mis à l'ordre du jour lors du prochain conseil de l'EES. Le conseil de Janvier 2019 sera un brainstorming.

E- Concernant les inscriptions administratives, Ariane Dupont demande à la Présidence plus de précisions sur la compatibilité entre les dates des inscriptions des étudiants définies par les arrêtés de Paris 1 (Master en juillet et licence en septembre) et les dates imposées par le Rectorat d'une part, et une note de cadrage sur les régimes dérogatoires d'autre part).

2. Vote sur les CR des CEES du 24 septembre et du 15 octobre 2018

Le conseil procède au vote des précédents comptes rendus des conseils, sachant que la DAJI attend celui du 24 septembre qui relate les faits concernant Monsieur EMBALO.

Vote du conseil du 24 septembre :

Après quelques modifications, le conseil du 24 septembre a été voté à 21 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre.

Vote du conseil du 15 Octobre :

Une discussion sur la non acceptation de la baisse de la capacité d'accueil débute.

Bertrand WIGNIOLLE précise que la capacité à 720 n'a pas été présentée à la CFVU. L'université n'engagera pas de négociation à la baisse avec le rectorat.

Ariane DUPONT précise que le Conseil peut demander une explication écrite concernant la décision de non négociation de la capacité d'accueil à la baisse.

Après la prise en compte de certaines corrections, le conseil du 15 octobre a été voté à l'unanimité (25 voix).

3. Budget

Le budget doit être voté sachant que nous n'avons aucune marche de manœuvre sur les chiffres, qui sont fournis par l'université.

Il est possible que les dépenses soient supérieures aux recettes pour certaines lignes. Mais, le budget doit être globalement en équilibre.

Une correction des montants de recettes est faite vers le mois de septembre, octobre en fonction de la taxe d'apprentissage perçue réellement.

Les dépenses sont prévues sur la base des promesses d'entrées d'argent.

Par exemple, le Master COSI avait 9 000€ de promesse signalées avec copie des entreprises versant aux OCTA et qui ne sont pas arrivés dans notre budget.

Nabil MOUSSAOUI indique qu'il serait souhaitable de mettre en place un suivi administratif permettant de voir quelle entreprise verse vraiment les taxes d'apprentissage.

Ariane DUPONT lui précise que les justificatifs sont très importants pour le suivi budgétaire qui est fait par Sandra DRANE.

Sandra DRANE indique que les événements des mois derniers et la fermeture de Tolbiac ont occasionné de nombreux dysfonctionnements dans la gestion du budget ; notamment dans la non réception de certains courriers ; d'où le manque de traçabilité.

Jérôme GLACHANT indique que certaines structures ne savent pas que le versement de ces taxes ne correspond qu'à 15 % de la valeur de ce qu'ils nous ont versé car la différence a été récupérée par les OCTA.

Nabil MOUSSAOUI précise que le versement de la taxe de ces entreprises ne figure pas sur la ligne budgétaire.

Sandra DRANE indique que ces entreprises ne précisent pas à qui elles versent la taxe.

Ariane DUPONT précise que les budgets sont versés à 66 %. Le budget ouvert au 12 novembre correspond à ce que l'on a réellement après réajustement. La colonne d'après est la recette 2019 avant prélèvement.

Bertrand WIGNIOLLE indique que lors de la CFVU trois scénarios ont été présentés avec plusieurs critères permettant d'allouer entre les composantes une enveloppe formation qui est globalement la même depuis des années (fonctionnement des composantes) : nombre d'étudiants, de diplômés, de parcours, nombre d'enseignants chercheurs, de personnels administratifs.

Le critère du nombre d'administratifs et d'enseignants chercheurs a été abandonné car jugé non pertinent.

Le scénario 1 consiste à ne toucher à rien. Le deuxième suppose l'application graduelle des critères (un tiers, deux tiers).

Le troisième, soutenu par la Présidence, propose de redistribuer les 30000€ qu'une composante (IEDES) est prête à abandonner au profit des composantes les plus mal loties. Aucune autre composante ne connaît de réduction budgétaire.

Jérôme GLACHANT précise que cette enveloppe formation ne comprend que des crédits de fonctionnement, mais l'essentiel du budget de formation - le nombre d'enseignants chercheurs - n'est pas pris en compte. Il y a une immaturité sur le sujet au sein de la CFVU, qui n'est pas habituée à raisonner en employant des critères chiffrés. Il faut toutefois saluer l'effort de transparence de la présidence.

Patricia VORNETTI rappelle que les masters « recherche » sont indifférenciés et demande si, en conséquence, l plus clairement dans le budget?

Ariane DUPONT lui répond que pour l'instant, il n'y a aucune promesse de taxe pour ces masters indifférenciés à orientation « recherche ».

Nabil MOUSSAOUI souhaite qu'on le sollicite concernant les taxes d'apprentissage.

Bertrand WIGNIOLLE rappelle que toutes les ressources qui n'ont pas été utilisées par la composante repartent au budget central de l'université.

Ariane DUPONT informe que les conventions qui correspondent à des heures d'enseignements rentrent dans la maquette apogée et sont transcrites après dans AGASSE. Afin de faire une comptabilité analytique, on pourrait demander que l'ensemble des types de ressources soit dans le même fichier.

Selon Jérôme GLACHANT, nous devrions individualiser les dépenses de reprographie à l'intérieur des UFR plutôt que d'allouer un pourcentage à chaque UFR en fonction de la dépense globale de l'université.

Isabelle SALMERON indique que depuis 2016, la DAFB ne demande plus de

préciser le budget de l'UFR par poste de dépenses mais par grande masse à savoir Fonctionnement, Personnel et Investissement. Par conséquent, la composante ne définit plus son enveloppe de reprographie. En revanche, tous les trimestres, le responsable du service de reprographie transmet à l'EES les états des consommations de l'ensemble des impressions et des photocopies effectuées par le Service Reprographie.

Autrement dit, les factures de reprographies sont globalisées au sein de l'EES et payées en totalité par l'EES au lieu d'être individualisée par diplôme.

Certaines taxes sont bloquées par les Chambres de Commerce.

En conclusion, les discussions ont permis de faire remonter des points d'amélioration dans le suivi des recettes et des dépenses, notamment :

a - sur la perception de la Taxe d'apprentissage,

b - sur le besoin de faire apparaître l'ensemble des ressources collectées par les masters (TA, Conventions avec financement de dispositifs pédagogiques),

c - sur une facturation au réel de la reprographie et non au forfait (à imputer sur le budget de l'EES).

* Il est à noter que la CFVU a adopté une augmentation de 10 000 euros de la dotation du budget courant de l'EES. Cet effort de transparence sur l'allocation des moyens entre les composantes est salué ainsi que ce début de rééquilibrage des ressources entre les composantes. Toutefois l'EES reste encore sous-dotée au vu des effectifs étudiants et du taux d'encadrement.

Le budget a été voté à l'unanimité (32 voix).

4. Campagne emplois

Ariane DUPONT introduit ce chapitre en indiquant que Bertrand WIGNIOLLE a rencontré la Présidence au sujet de la campagne emploi des enseignants chercheurs afin de présenter les besoins de l'EES. Selon elle, il faudrait que la prochaine fois, l'équipe de direction Isabelle HIRTZLIN, Rémi BAZILLIER et elle s'y rendent afin d'avoir plus de poids devant la Présidence.

L'EES dispose de 4 supports vacants : 2 PR et 2MCF. La Présidence a annoncé son intention de ne publier qu'un poste sur deux et de privilégier les postes de MCF.

Bertrand WIGNIOLLE poursuit en précisant que le CODIR a estimé qu'il serait utile de publier le poste d'Antoine DE MASSON d'AUTUME en PR pour PjSE, en raison de son départ en retraite et des départs en disponibilité de Florin BILBIIE et de Fabrizio CORICELLI, qui créent un vide en macroéconomie. Le CODIR a également insisté sur le besoin d'encadrement doctoral du côté du CES, ce qui conduirait demander la publication de l'autre poste en PR, La demande de l'EES serait alors de publier les deux postes de PR. La discussion avec le conseil est ouverte afin de transmettre à la présidence la décision de l'EES.

Nicolas CANRY intervient en tant que membre du CA afin de confirmer les

informations chiffrées fournies par Bertrand WIGNIOLLE. Il indique qu'il est demandé de faire des efforts plus importants concernant le gel de postes et que Paris 1 revoit par ailleurs sa stratégie immobilière, stratégie qui pèse sur la possibilité de recruter des EC et des personnels administratifs..

Ariane DUPONT répond qu'elle a toujours eu du mal à accepter qu'une stratégie immobilière empêche de recruter du personnel afin d'assurer notre mission de recherche et d'enseignement. Nous n'avons pas à payer pour des choix auxquels nous n'avons pas été associés.

Bertrand WIGNIOLLE : le Ministère a des doutes sur notre capacité financière à occuper Lourcine et Condorcet.

Ariane DUPONT précise que le ratio PR /MCF est plutôt bas à l'EES contrairement à d'autres UFR.

Nicolas JACQUEMET précise que l'on est au-dessous du Droit.

Selon Benoît RAPOPORT, le conseil du CES est favorable à une demande de poste de PR.

Nathalie SIGOT revient sur un vote effectué lors du conseil de l'ancienne mandature et s'étonne de la non prise en compte de ce vote. Elle rappelle que le conseil avait acté l'année dernière que les prochains postes soient prioritairement : un poste de PR pour PjSE, un poste de MCF pour PHARE.

Jérôme GLACHANT répond que sur la forme étant nouvel élu il ne se sent nullement engagé sur les précédents votes. Par ailleurs, on devrait recruter en fonction de nos besoins actuels et non en fonction des précédents votes de l'ancien conseil du 11 décembre 2017.

Mireille CHIROLEU-ASSOULINE indique qu'il y a un très gros besoin en macroéconomie avec des étudiants qui viennent dans le master APE en raison de sa réputation dans le domaine. Un certain nombre d'encadrants étant partis, il est nécessaire de recruter un PR.

Ariane DUPONT répond qu'il y a des besoins partout ainsi qu'en licence.

Selon Jérôme GLACHANT, il ne faut pas se baser uniquement sur des heures d'enseignement à assurer au vu de nos maquettes mais qu'il faut également intégrer le besoin d'encadrer des mémoires de master et des thèses. .

Nathalie SIGOT indique qu'avoir deux postes en moins est un problème pour la gestion d'un nouveau projet qui doit être mis en place en HPE.

Benoît RAPOPORT partage l'opinion de Jérôme GLACHANT. Il dit qu'il va falloir réfléchir collectivement aux besoins que nous avons, et ce en amont de la campagne d'emplois à l'automne..

Ariane DUPONT lui répond qu'il serait en effet plus judicieux de discuter du

recrutement au mois de septembre afin de définir une stratégie collective en matière de recherche et d'enseignement.

Rémi BAZILLIER dit qu'il y a un problème d'encadrement au CES et qu'il y a un réel besoin d'un poste de PR au CES.

Cantien COLLINET : selon l'UNEF et les Solidaires, il faudrait renforcer de manière générale l'histoire de la pensée économique et donc ils soutiennent toutes les décisions qui seront prises dans ce sens.

Marie SALOGNON indique qu'un poste de PR serait appréciable en recherche au CES. L'incertitude sur le nombre de postes fait que l'on n'est pas sûr de ce que l'on va obtenir.

Ariane DUPONT demande aux membres du conseil quel message ils souhaitent envoyer à la Présidence pour avoir la chance d'obtenir le maximum de postes.

Nicolas JACQUEMET souhaite revenir sur la discussion initiale qui portait sur le type de poste dont on a besoin. Selon lui, il est important de penser aux jeunes qui sont sur le marché, et donc d'offrir un poste de MCF.

Patricia VORNETTI lui demande si le MCF pourrait être à la fois PJSE et CES.

Mireille CHIROLEU-ASSOULINE rebondit sur la question posée par Patricia VORNETTI et lui indique que le poste initialement destiné à PjSE l'an dernier lui a été subtilisé. Et qu'il serait inadmissible que PjSE soit à nouveau dans l'incapacité de recruter.

Marie SALOGNON indique que l'an dernier, il y a eu plusieurs postes et que toutes les années ne se ressemblent pas.

Ariane DUPONT demande si l'EES peut se permettre d'être absente du marché français de la campagne de recrutement en MCF.

Benoît RAPOPORT précise qu'il ne pense pas que nous aurons deux postes de PR.

Morgan HULL-BROUSMICHE propose de demander 2 poste de PR et 1 poste de MCF.

Mireille CHIROLEU-ASSOULINE craint que cette demande puisse donner lieu à une décision de la Présidence qui soit contraire à notre besoin réel.

Rémi BAZILLIER dit que l'on peut argumenter cette demande par nos besoins. Bertrand WIGNIOLLE prend la parole en indiquant que l'on peut argumenter par le fait que les nombreux collègues en détachement ou disponibilité à l'EES ne sont compensés que par l'embauche d'un ATER à mi-temps, ce qui représente une économie considérable pour l'université.

Nathalie SIGOT précise que nous ne devrions surtout pas utiliser l'argumentation des détachements qui risquent de nous être reprochés.

Le conseil, après discussion, a voté pour demander : « deux postes de PR » à 17 voix, contre 6 voix pour « un PR et un MCF » et 8 abstentions.

5. Divers

Il y a deux points à aborder.

* **Le forum d'entreprise/université des 29 et 31 janvier 2019 présenté par Anna KRYKUN.**

Ce forum permettra à nos entreprises partenaires de rencontrer nos étudiants soit pour des stages soit pour discuter des carrières possibles en leur sein. Les directeurs de master doivent être pleinement associés à ce projet.

Il y aura les dix-huit entreprises qui étaient présentes l'année dernière.

Le bureau d'insertion professionnelle propose d'utiliser l'espace du forum à titre gratuit.

Nous accueillerons 6 à 7 entreprises à la Galerie Saint Jacques qui présenteraient leur offre de stage aux étudiants sur une matinée et un après-midi.

Des lettres contenant la plaquette de présentation de l'EES ont été envoyées aux entreprises partenaires.

Selon Nicolas CANRY, l'idéal serait de faire des conférences thématiques.

Les coordonnées des tuteurs spécifiés sur les conventions de stage ont été utilisées afin de contacter les diverses entreprises pour les inviter à ce forum.

Certaines entreprises ayant des formulaires de contact ont elles aussi été contactées via ce lien.

Patricia VORNETTI propose de faire une adresse mail spécifique pour le forum.

Nabil MESSAOUI remercie Anna pour son initiative et le travail qu'elle a accompli. Le plus important est d'identifier les personnes concernées par cette invitation et de s'assurer qu'ils soient bien diplômés. Il faudrait voir avec les directeurs de master comment axer cette communication et soumettre quelques entreprises.

Morgan HULL-BROUSMICHE précise qu'elle n'a pas eu de retour pour l'instant quand bien même l'information a circulé.

Anna KRYKUN indique que la participation de l'EES serait inédite. Le plus important serait les 4 demi-journées thématiques sur deux espaces dont la salle 216.

Nabil MESSAOUI applaudit cette action, précise qu'il faudrait s'assurer des disponibilités des entreprises par rapport aux dates choisies et se dit disponible afin d'apporter son aide quant à la réalisation du projet.

Florent GABOURG précise que ce genre d'initiative permet aux étudiants de mieux comprendre ce que l'on fait en recherche en économie.

Nicolas CANRY remercie Anna KRYKUN pour son initiative.

Anna KRYKUN a demandé la liste des directeurs de master afin d'avancer sur le projet.

Yannick BLEMAND précise à Anna que cette liste est disponible et qu'elle peut l'avoir par son intermédiaire.

Ariane DUPONT informe les membres du conseil qu'un EPI sera mis en place afin d'y stocker tous les documents nécessaires car l'intranet n'est pas forcément utilisé par les enseignants.

Les directeurs de master doivent être pleinement associés à ce projet.

*** Point sur les examens :**

La question qui est soulevée est la question des retards. Afin d'en discuter lors du prochain conseil Ariane DUPONT invite les élus du conseil à lire le guide des examens et surtout la page 5 qui traite des modalités concernant les retards.

Le rappel : il est demandé de renvoyer le guide des examens à l'ensemble des étudiants en attirant leur attention sur les dispositions relatives au retard.

Patricia VORNETTI propose de faire un pointage électronique des étudiants (par badgeuse).

Marie SALOGNON propose de renvoyer ce guide aux étudiants afin de leur faire comprendre que le retard n'est pas un droit.

Benoît RAPOPORT indique qu'il serait souhaitable de faire remonter l'inquiétude née de l'augmentation des frais d'inscriptions des étudiants étrangers.

Patricia VORNETTI demande un bilan sur le paiement en décharge pour l'organisation de la journée de Bien-être.

Ariane DUPONT répond qu'il n'y a eu aucune décharge de service pour cet événement.

Benoît RAPOPORT indique que ces organisations ne doivent pas être discutées en conseil de l'EES.

Ariane DUPONT et Marie SALOGNON indiquent que l'on ne peut discuter en conseil que de l'enveloppe qui y est attribuée.

Fin de la séance : 12h14